

Maud LAROCHE

maud.laroche@univ-rouen.fr



FORMATION, DIPLOMES, CONCOURS

Agrégation de droit privé et sciences criminelles, admise 10^{ème}

Doctorat en droit, mention Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité

"*Revendication et propriété, Étude des rapports entre droit des procédures collectives et droit des biens*", dir. Pr. Philippe THÉRY, Université Paris-II

Mention du Conseil scientifique de l'Université Paris-II Panthéon-Assas

Prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté

DEA en Droit des affaires, Université Paris-II, mention Bien

ACTIVITÉ UNIVERSITAIRE

Professeur de droit privé, 1^{ère} classe, Université de Rouen Normandie

Maître de conférences en droit privé, Université de Rouen Normandie

Enseignements :

- **Droit des affaires :**
 - droit commercial
 - droit des sociétés
 - droit des entreprises en difficulté
- **Droit civil :**
 - organisation juridictionnelle judiciaire
 - droit des biens
- **Droit de l'Union européenne et droit européen :**
 - droit de l'Union européenne (capacité, depuis 2021/22)

Responsabilités pédagogiques :

- Responsable pédagogique des 1^{ère} et 2^{ème} années de capacité en droit
- Membre du jury des M1 Droit de l'entreprise

Responsabilités scientifiques :

- Membre élue du conseil de laboratoire CUREJ, depuis 2021
- Directrice du CUREJ, laboratoire de droit de l'UFR DEG Rouen Normandie de 2015 à 2021
- **Direction de thèse**
 - F. Dessainjean, *La réservation des innovations variétales*, co-dir. St. Pessina, 2019, Prix Louis Lorvellec 2021 – post-doc Chaire de recherche Droit et transitions sociétales (Univ. Le Mans)
- **Jury de HDR**
 - L. Chaminah, *Le système bancaire à Madagascar : entre la modernité et le poids de la tradition*, dir. J.-D. Pellier, Rouen Normandie, 2022, rapporteur
- **Jurys de thèse**
 - Y. Ndong Mbeng, *Dualité de la notion d'ordre public en droit des sociétés OHADA*, dir. B. Brignon, Aix-Marseille Université, 2020, rapporteur
 - A. Chapon-Le Brethon, *Le principe d'égalité entre créanciers*, dir. D. Robine, Rouen Normandie, 2019, présidente du jury
 - I. Mouyaga, *L'économie du contrat en droit privé*, dir. J.-Ph. Dom, Rouen Normandie, 2019, présidente du jury

- Tr. Girard-Gaymard, *Les opportunités d'affaires en droit privé*, dir. H. Barbier, Aix-Marseille Université, 2018, rapporteur
 - F. Bellil, *La cohérence du droit européen de l'insolvabilité internationale*, dir. F. Jault, Rouen, 2015, examinateur
 - A. Deberdt, *Le capital social dans la SARL de type traditionnel*, dir. F. Dekeuwer-Défossez et Annie Bottiau, Lille 2, 2011, examinateur
- **Direction de mémoires de Master 2**

Responsabilités collectives :

- Membre élue du **Conseil de la formation et de la vie universitaire de l'université Rouen Normandie** depuis 2021
- Membre du **Conseil académique** de l'université Rouen Normandie depuis 2021

Autres

- Expertises pour le **HCERES**
- **Co-directrice de la collection Juris-Seine**, PURH, depuis 2019
- Membre du **comité de lecture des *Annales de droit***, PURH, depuis 2015

PARTICIPATION À DES RÉSEAUX DE RECHERCHE ou ASSOCIATIONS

- Membre du **réseau de recherche TransEurope Experts (TEE)**
- Membre de l'**Association Droit et commerce**
- Membre de l'**Association des juristes de la défaillance économique (AJDE)**
- Membre de l'**Association française des docteurs en droit (AFDD)**
Membre du **jury du prix de thèse Mamoudou Barry** de l'AFDD, prix en droit OHADA, 2021

ACTIVITÉ DE FORMATION AUPRÈS DES PRATICIENS

- Rencontres autour du tribunal de commerce de Rouen
- Institut français des praticiens de procédures collectives (IFPPC)
- École des avocats de la région Nord-Ouest (IXAD)

TRAVAUX

Ouvrage :

- 📖 ***Revendication et propriété. Du droit des procédures collectives au droit des biens***, Préf. Ph. Théry, Coll. Doctorat et Notariat, tome 24, Defrénois, 2006

Contributions à des ouvrages collectifs :

- 📖 **La restructuration de la société en difficulté**, 2 chapitres *in* Dalloz action Ingénierie financière, fiscale et juridique, dir. Ph. Raimbourg, A. Pietrancosta, Dalloz, *à paraître*
- 📖 « **Cautionnement et procédures collectives, une couture difficile à ajuster** », *in* Mél. Théry, Les coutures du droit, LGDJ, 2022, *à paraître*
- 📖 « **Les sociétés face à la crise - Introduction** », *in* Le droit des affaires, instrument de gestion et de sortie de crise – Les entreprises à l'épreuve de la pandémie, Livre blanc, Association Droit et commerce, LGDJ, 2021, pp. 247-249
- 📖 « **Associés et vie sociale** », *in* Le droit des affaires, instrument de gestion et de sortie de crise – Les entreprises à l'épreuve de la pandémie, Livre blanc, Association Droit et commerce, LGDJ, 2021, pp. 261-269
- 📖 « **Les territoires du tribunal de commerce** », *in* Territoire, approches juridiques, dir. B. Camguilhem, S. Pessina, coll. Juris-Seine, PURH, 2020, pp. 157-168

- ▣ « **Procédure collective d'une société ayant recours à la *blockchain*** », *in* Blockchain et droit des sociétés, dir. P. Barban et V. Magnier, Coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2019, pp. 129-135
- ▣ « **Droit et bienveillance** », *in* Mél. J. Mestre, *Liber amicorum*, LGDJ, 2019, pp. 597-605
- ▣ « **La réception de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne en droit de la concurrence** », *in* La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Essai de bilan, dir. A. Biad, V. Parisot, coll. Droit et Justice, Anthémis, 2018, pp. 499-520
- ▣ « **L'affinement des notions de centre des intérêts principaux et d'établissement** », actes du colloque Le droit européen de l'insolvabilité à la croisée des chemins, dir. F. Jault-Seseke ; D. Robine, Coll. Grands colloques, Lextenso, 2013, pp. 23-33
- ▣ « **Les dispositions spécifiques aux sociétés cotées** », co-écrit avec D. Robine (PR Paris Nanterre), JurisClasseur Commercial, fasc. 1202, 2013
- ▣ « **La propriété sous l'empire du droit des procédures collectives** », *in* D'un code à l'autre : le droit commercial en mouvement, dir. P. Le Cannu, Coll. Bibliothèque de l'institut A. Tunc, tome 17, LGDJ, 2008, pp. 273-285

Articles :

-
- ▣ « **L'implication des associés** », *in* colloque « Les dix ans de l'AJDE, un an après : bilan et perspectives d'évolution du droit des entreprises en difficulté », F. Macorig-Venier, C. Saint-Alary-Houin et M.-H. Monsérié-Bon (dir.), *BJE à paraître*
 - ▣ « **Le nouveau rôle des détenteurs de capital** », avec M. A. Diesbecq, *in* Temps nouveaux pour le droit des entreprises en difficulté, L. Sautonie-Laguionie (dir.), *JCP E* 2021. 1530
 - ▣ « **2h18, ce 16 septembre : enfin l'ordonnance !** », *APC*, n° 17, Oct. 2021, repère 211
 - ▣ « **Les plans** », avec Mes B. Amizet et S. Vigreux, M.-H. Monsérié-Bon, *in* dossier Dispositions Covid : quelles mesures pérenniser ?, webinaire AJDE, *BJE* 1/2021, pp. 67-71
 - ▣ « **Le mineur et le droit des sociétés** », *in* « La gestion du patrimoine des mineurs », dir. F. Julienne, *D. & patrim.*, avr. 2020, n° 320, pp. 32-36
 - ▣ « **La responsabilité des mandataires judiciaires** », *in* « La responsabilité des professionnels », dir. A. Hyde et J. Dubarry, *Rev. Lamy Droit civil*, mars 2020, n° 179, pp. 37-42
 - ▣ « **L'impact de la directive insolvabilité sur les parties prenantes de l'entreprise en difficulté** », avec E. Fabries-Lecea, C. Lisanti, Th. Mastrullo, D. Robine, *in* « La directive du 20 juin 2019 sur la restructuration et l'insolvabilité : quel contenu pour quelle transposition en droit français ? », *JCP E*, n° 9, 27 février 2020, spé. « Les détenteurs de capital », pp. 27-28
 - ▣ « **Le juge-commissaire, revendications et restitutions** », *in* dossier « Le juge-commissaire : un juge atypique », dir. O. Staes, *Rev. proc. coll.* 2019, dossier 42, pp. 80-84
 - ▣ « **Réflexions à deux voix sur la responsabilité pour insuffisance d'actif** », avec Me F. Goubault, *RJ Com* 6/2019, *RJCom* 2019/6, pp. 469-475
 - ▣ « **Les classes de créanciers : promesses et risques** », *Actu. proc. coll.*, 14/2019, comm. 190, pp. 1-2
 - ▣ « **Les créanciers publics face aux plans** », avec Me E. Merly, *in* dossier « Les créanciers publics face aux procédures collectives », actes du colloque organisé à Caen le 7 juin 2019, dir. L. Fin-Langer, P. Cagnoli, J. Vallansan, Fl. Petit, *Rev. proc. coll.* 4/2019, dossier 33, pp. 58-61
 - ▣ « **La passivité, source de responsabilités et de déchéances en droit des affaires** », *in* « Réactivité et adaptation dans la vie des affaires », 44^{ème} colloque de l'association droit et commerce, dir. J. Mestre, *Gaz. Pal.*, n° hors-série, 19 juin 2019, pp. 38-45
 - ▣ « **Digital et procédure collective : imagination et raison** », *D.* 2019. 657, pp. 657-662

- ▣ « **Groupes de sociétés : originalité et faisabilité de la procédure de coordination collective** », *in* L'adaptation du droit français au règlement *Insolvabilité bis* : Quels choix pour quelle efficacité ?, *BJE* 2/2018, pp. 153-157
- ▣ « **Secret des affaires et droit des entreprises en difficulté** », *in* Le secret des affaires, dossier – actes de colloque, dir. S. Schiller, *JCPE* 2016. 1458
- ▣ « **Modes alternatifs de règlement des litiges et droit de la concurrence** », *Gaz. Pal.*, 2015 12 août 2015, nos 224-225, pp. 34-38
- ▣ « **Reconnaitre de très larges pouvoirs au juge : le juge peut-il considérer les comportements du responsable et de la victime (dommages intérêts punitifs, minimisation du dommage) ?** » *in* dossier « Regards sur le préjudice d'affaires », *RJCom* 2013/4, pp. 296-302
- ▣ « **Comptes courants d'associés : le leurre de la liberté contractuelle** », *in* dossier spécial « Liberté contractuelle et droit des sociétés », *JSS* 2012 n° 104, pp. 22-27
- ▣ « **Le mineur en société civile** », *Defr.* art. 39049, 2010/1, pp. 34-47
- ▣ « **La réforme accélérée du droit des entreprises en difficulté** », *Les annales de droit*, n° 4, pp. 213-226, 2010
- ▣ « **Perte de la qualité d'associé : quelle date retenir ?** », *D.* 2009. 1772, pp. 1772-1778
- ▣ « **La liberté d'établissement** », *in* dossier « Le banquier au cœur des risques », *Lamy Droit des affaires*, fév. 2008, pp. 89-92
- ▣ « **Parachutes dorés : brèves remarques sur les nouvelles règles** », *Les annales de droit*, n° 2, 2008, pp. 115-127

Notes :

- ▣ « **De la responsabilité du dirigeant pour des fautes commises au cours de la période d'observation** », note sous CA Paris, 5-9, 14 oct. 2021, n° 18/22796, *BJS*, 2022/1, p. 33-34
- ▣ « **Réouverture d'une procédure de liquidation judiciaire pour mise en œuvre d'une mesure d'exécution** », note sous Com., 21 octobre 2020, n° 19-14894, *Rev. sociétés* 2021, n°7-8, pp. 464-467
- ▣ « **L'interprétation stricte des fautes de gestion s'impose-t-elle en cas d'insuffisance d'actif ?** », note sous Com., 17 juin 2020, n° 18-11737 et Com., 17 juin 2020, n° 19-10341, *BJS* 10/2020, pp. 41-45
- ▣ « **Le retard à déclarer la cessation des paiements n'est pas une simple négligence** », note sous Com., 5 fév. 2020, pourvoi n° 18-15072, *Rev. Sociétés* 2020, n° 7-8, pp. 431-434
- ▣ « **Cause de l'insuffisance d'actif : prouver même l'évidence** », note sous com., 11 décembre 2019, n° 18-20381, *BJS* 3/2020, pp. 38-40
- ▣ « **Dépôt des comptes sociaux : obligation personnelle du dirigeant enjoint** », note sous Com., 7 mai 2019, pourvoi n° 17-21047, *BJS* 7-8/2019, pp. 8-10
- ▣ « **Remboursement de l'obligation aux dettes sociales et liquidation du coassocié en nom** », note sous Com., 20 mars 2019, pourvoi n° 15-26171, *BJS* 7-8/2019, pp. 64-66
- ▣ « **Arbitrabilité des litiges relevant de l'article 1843-4 du Code civil** », note sous Com., 10 oct. 2018, pourvoi n° 16-22215, *JCPG* 2018. 1303
- ▣ « **De la condamnation de l'associé dirigeant de fait à combler l'insuffisance d'actif social** », note sous CA Paris, 14 mars 2018, n° 16/19330, *BJS* 9/2018, pp. 595-599
- ▣ « **Du pouvoir exclusif du liquidateur de mettre en œuvre l'obligation de contribuer aux pertes sociales** », note sous Com., 3 mai 2018, pourvoi n° 15-20348, *BJS* 7-8/2018, pp. 433-435
- ▣ « **La revendication des choses fongibles, entre lumières et ombres** », coécrit avec E. Le Corre-Broly, note sous Com., 29 nov. 2016, pourvoi n° 15-12350, *APC* 2018/10, n° spécial, p. 8

- ▣ « **L’inventaire est suffisant ou n’est pas !** », note sous Com., 25 oct. 2017, pourvoi n° 16-22083, *APC* 2017/20, pp. 1-2
- ▣ « **Éviter l’erreur : la revendication des procédures collectives est une revendication** », note sous Com., 3 mai 2016, pourvoi n° 14-24586, *LPA* n° 207, 17 oct. 2016, pp. 10-14
- ▣ « **De l’impossible remplacement du dirigeant en fonction à l’ouverture d’une procédure de liquidation judiciaire** », note sous CA Caen, 31 mars 2016, RG 2015002012, *BJS* juill. 2016, pp. 424-426
- ▣ « **Du dirigeant social au cours du plan de continuation : liberté et responsabilité** », note sous Com., 17 nov. 2015, pourvoi n° 14-12372, *BJS* janv. 2016, pp. 48-50
- ▣ « **Sauvegarde d’une société sans personnalité morale : créanciers abusés, déclaration aménagée** », note sous Com., 30 juin 2015, pourvoi n° 14-14481, *BJS* janv. 2016, pp. 51-52
- ▣ « **Réserve de propriété sur réserve de propriété vaut... trop !** », note sous Com., 3 nov. 2015, pourvoi n° 13-26811, *Actu. proc. coll.*, 2015/20, n. 307
- ▣ « **Reporter le remboursement d’un compte courant : nouvel essai, nouveau fondement** », note sous CA Paris, 24 fév. 2015, RG n° 13/20394, et 26 fév. 2015, RG n° 14/16934, *BJS* 7-8/2015, pp. 338-341
- ▣ « **Comblent l’insuffisance d’actif cristallisée de longue date : précision n’est pas clarification** », note sous Com., 8 avr. 2015, pourvoi n° 13-28512, *BJS* 2015, 304-307
- ▣ « **Quelle efficacité reste-t-il aux clauses attributives de compétence ?** », note sous Civ. 1, 11 sept. 2013, pourvoi n° 09-12442, *Lamy Droit civil* 12/2013, n° 110, pp. 8-10
- ▣ « **Affaire HOLD : suites de la fin** », note sous CA Versailles, chbe 13, 28/02/2013, RG n° 12/02755 et RG n° 12/06573, *BJS* 2013, pp. 345-353
- ▣ « **Exclusion d’un associé de société civile : quelques réflexions sur les dernières précisions** », note sous Com., 20 mars 2012, pourvoi n° 11-10855, *D.* 2012. 1584, pp. 1584-1588
- ▣ « **Extension de procédure et responsabilité des associés** », note sous Com., 13/04/2010, pourvoi n° 07-17912, *Actu. proc. coll.* 2010/11, comm. 156, pp. 1-2
- ▣ « **Date de perte de la qualité d’associé : "Vingt fois sur le métier..."** », note sous Civ. 1, 17 déc. 2009, pourvoi n° 08-19895, *D.* 2010. 745, pp. 745-749
- ▣ « **La convocation d’un dirigeant attrait en comblement de passif en vue de son audition personnelle - Quand la procédure collective se conforme à la procédure civile** », note sous Com., 24 avr. 2007, pourvoi n° 06-10273, *Lamy Droit des affaires*, nov. 2007, pp. 58-65
- ▣ « **Transmission du droit de reprise d’un logement loué et droits fondamentaux** », note sous Civ. 3, 28 septembre 2005, *AJDI* 2006, pp. 879-883

Chroniques :

- ***Direction scientifique de la gazette spécialisée en droit des sociétés avec D. Gallois-Cochet, depuis 2018 (4 numéros par an)***
- ▣ « Sociétés à mission et RSE : croissance et suites », éditio, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 44, p. 50
- ▣ « Confirmation de l’absence de contrepartie financière nécessaire à la validité d’une clause de non-concurrence portée par une cession de droits sociaux », note sous Com., 23 juin 2021, n° 19-24488, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 44, pp. 66-67
- ▣ « A la recherche de critères objectifs de la « simple » négligence du dirigeant d’une société souffrance d’insuffisance d’actif », note sous Com., 8 avr. 2021, n° 19-25802, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 33, pp. 63-64
- ▣ « Recevabilité de la tierce opposition d’un associé exclu par l’effet du plan de redressement », note sous Com., 31 mars 2021, n° 19-14839, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 22, pp. 70-71
- ▣ « À la recherche de la PME européenne », éditio, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 22, p. 47

- ▣ « De l'exclusion statutaire fondée sur le désintérêt de l'associé pour la vie sociale », note sous Com., 14 oct. 2020, n° 18-19181, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 13, pp. 71-73
- ▣ « Justification du défaut de contribution du dirigeant au déroulement de la liquidation judiciaire », note sous Com., 1er juillet 2020, n° 18-25931, *Gaz. Pal.*, 2020, n° 44, pp. 80-81
- ▣ « Rapport sur la société à mission : « Paroles, paroles » ? », édito, *Gaz. Pal.*, 2020, n° 44, p. 49
- ▣ « Conditions d'autorisation de mesures conservatoires à l'égard des associés d'une société civile », note sous Com., 25 mars 2020, n° 18-17924, *Gaz. Pal.*, 2020, n° 33, pp. 72s
- ▣ « De la qualification de dirigeant permanent au regard de la responsabilité pour insuffisance d'actif », note sous Com., 8 janv. 2020, n° 18-15027, *Gaz. Pal.*, 2020, n° 23, pp. 75-77
- ▣ « De la continuité et des limites du changement », édito, *Gaz. Pal.*, 2020, n° 23, p. 47
- ▣ « Action contre les associés de société civile en liquidation judiciaire : *bis repetita* », note sous Com., 2 oct. 2019, n° 18-11854, *Gaz. Pal.*, 2020, n° 12, pp. 64s
- ▣ « Représentation de la société mise en cause lors d'une action sociale exercée *ut singuli* », note sous Com., 18 sept. 2019, pourvoi n° 17-25757, *Gaz. Pal.*, 2019, n° 44, pp. 71-73
- ▣ « Numérisation des registres : la modernisation du droit des sociétés est engagée ! », édito, *Gaz. Pal.*, 2019, n° 44, p. 51
- ▣ « Dissolution d'une société créée de fait sur simple notification », note sous Com., 10 avr. 2019, pourvoi n° 17-28834, *Gaz. Pal.*, 24 sept. 2019, n° 32, pp. 46-47
- ▣ « A simplification, simplification à demi », édito, *Gaz. Pal.*, 25 juin 2019, n° 23, p. 43
- ▣ « Liquidation judiciaire de la société civile et prescription de l'obligation aux dettes sociales », note sous Com. 20 mars 2019, pourvoi n° 17-18924, *Gaz. Pal.*, 25 juin. 2019, n° 23, pp. 65-66
- ▣ « Report de la prescription de l'action contre le liquidateur amiable : la cour de cassation confirme et précise », note sous Com., 20 fév. 2019, pourvoi n° 16-24580, *Gaz. Pal.*, 25 juin. 2019, n° 23, pp. 62-63
- ▣ « Compétence de la juridiction commerciale pour les actions en responsabilité contre le gérant et le liquidateur amiable agissant dans le cadre de leurs fonctions », note sous Com., 14 nov. 2018, pourvoi n° 16-26115, *Gaz. Pal.*, 26 mars 2019, n° 12, pp. 68-70
- ▣ « Quand il faut savoir réinterroger les principes... », édito, *Gaz. Pal.*, 18 déc. 2018, n° 44, p. 49
- ▣ « Quand le tribunal de grande instance statue sur la validité d'une société commerciale et d'une cession de ses titres », note sous Com., 10 juil. 2018, pourvoi n° 16-22394, *Gaz. Pal.*, 18 déc. 2018, n° 44, pp. 57-59
- ▣ « Coordination des prescriptions de droit commun et de droit spécial pour la contestation de décisions sociales », note sous Com., 30 mai 2018, pourvoi n° 16-21022, *Gaz. Pal.*, 25 sept. 2018, n° 32, pp. 61-63
- ▣ « La Société numérique sans les sociétés numériques », édito, *Gaz. Pal.*, 26 juin 2018, n° 23, p. 48
- ▣ « Du recours contre une décision désignant un expert sur le fondement de l'article 1843-4 du code civil », note sous Com., 14 fév. 2018, pourvoi n° 16-24790 et Com., 7 mars 2018, pourvoi n° 16-25197, *Gaz. Pal.*, 26 juin 2018, n° 23, pp. 70-71
- ▣ « Du sort des dividendes de parts sociales au cours de la liquidation de la communauté », note sous Civ. 1, 28 mars 2018, pourvoi n° 17-16198, *Gaz. Pal.*, 26 juin 2018, n° 23, pp. 73-74
- ▣ « Projet PACTE, quel impact ? », édito avec D. Gallois-Cochet, *Gaz. Pal.*, 3 avr. 2018, n° 13, p. 42
- ▣ « Abus de minorité commis lors de l'assemblée préalable des associés indivisaires », obs. sous Com., 21 déc. 2017, pourvoi n° 15-25627, *Gaz. Pal.*, 3 avr. 2018, n° 13, pp. 60-61

► **contribution aux chroniques du Bulletin Joly Entreprises en difficulté depuis 2011**

- ▣ « Revendiquer sur le fondement du droit commun dans la liquidation judiciaire, c'est possible ! », note sous com., 17 novembre 2021, n° 20-14.420 et 20-14.582, *BJE* 01/2022
- ▣ « De la préservation des droits du revendiquant en cas de cession du bien revendiqué », obs. sous Com., 21 oct. 2020, n° 19-15695, *BJE* 2/2021, pp. 34-37
- ▣ « Co-emprunt solidaire : portée de la décision d'admission », obs. sous Com., 9 septembre 2020, n° 18-23811, *BJE* 6/2020, pp. 23-25
- ▣ « Extension de procédure et compétence d'attribution des tribunaux : quelle règle spéciale doit prévaloir ? », obs. sous Com., 11 mars 2020, nos 18-22960 et 18-22962, *BJE* 3/2020, pp. 16-18
- ▣ « Instance en cours sur la propriété et revendication », obs. sous Com., 3 avr. 2019, pourvoi n° 17-27529, *BJE* 5/2019, pp. 23-25
- ▣ « Confirmation de la conformité de l'obligation de revendiquer au droit européen des droits de l'homme », obs. sous Com., 3 avr. 2019, pourvoi n° 18-11247, *BJE* 4/2019, pp. 38-40
- ▣ « Précisions (surprenantes) sur la revendication du prix de revente », obs. sous Com., 5 déc. 2018, pourvoi n° 17-15973, *BJE* 2/2019, pp. 55-57
- ▣ « Des limites du pouvoir juridictionnel du juge-commissaire en matière de revendication », obs. sous Com., 21 nov. 2018, pourvoi n° 17-18094, *BJE* 2/2019, pp. 57-58
- ▣ « Quelques précisions utiles sur les formes de la demande en revendication », obs. sous Com., 3 oct. 2018, pourvoi n° 17-10557, *BJE* 1/2019, pp. 22-25
- ▣ « La réserve de propriété : question d'exécution du contrat de vente », obs. sous Com., 17 oct. 2018, pourvoi n° 17-14986, *BJE* 1/2019, pp. 25-26
- ▣ « Retour sur les deux temps de la revendication du prix de "revente" », obs. sous Com., 24 mai 2018, pourvoi n° 16-28731, *BJE* 5/2018, pp. 351-352
- ▣ « Responsabilité du gérant pour violation d'une réserve de propriété », obs. sous Com., 5 avr. 2018, pourvoi n° 16-87669, *BJE* 4/2018, pp. 255-256
- ▣ « Transaction sur la propriété ne vaut pas revendication », obs. sous Com., 14 mars 2018, pourvoi n° 16-21785, *BJE* 4/2018, pp. 256-258
- ▣ « L'affacteur, le revendiquant et la créance de prix de revente », obs. sous Com., 24 janv. 2018, pourvois nos 16-20589 et 16-22128, *BJE* 2/2018, pp. 108-110
- ▣ « Jusqu'où ira la délimitation du rôle des mandataires dans la revendication ? », obs. sous Com., 25 oct. 2017, pourvoi n° 16-22027, *BJE* 1/2018, pp. 36-37
- ▣ « Petit guide de cession d'un bien revendiqué », obs. sous Com., 28 juin 2017, pourvoi n° 15-23229, *BJE* 6/2017, pp. 422-423
- ▣ « Opposabilité du crédit-bail publié à la procédure collective du sous-détenteur », obs. sous Com., 4 mai 2017, pourvoi n° 15-16524, *BJE* 5/2017, pp. 325-327
- ▣ « Revendication de sommes d'argent : nouveau rejet », obs. sous Com., 8 mars 2017, pourvoi n° 15-11168, *BJE* 4/2017, pp. 278-279
- ▣ « Revendication : éviter de fournir un groupe de sociétés ! », obs. sous Com., 8 mars 2017, pourvoi n° 15-18614, *BJE* 4/2017, pp. 280-281
- ▣ « Subrogation dans les droits du propriétaire réservataire », obs. sous Com., 20 avr. 2017, pourvoi n° 15-20619, *BJE* 4/2017, pp. 281-283
- ▣ « Publicité de la propriété ne vaut pas publicité du crédit-bail conclu postérieurement », obs. sous Com., 18 janv. 2017, pourvoi n° 15-14916, *BJE* 3/2017, pp. 215-216
- ▣ « Revendication et plan de cession : quelle coordination ? », obs. sous Com., 13 déc. 2016, pourvoi n° 15-10949, *BJE* 2/2017, pp. 112-113
- ▣ « Concours de revendications de choses fongibles : le prorata l'emporte », obs. sous Com., 29 nov. 2016, pourvoi n° 15-12350, *BJE* 2/2017, pp. 110-111

- ▣ « LOA ou crédit-bail, quelle différence lors de la revendication ? », obs. sous Com., 13 sept. 2016, pourvoi n° 14-29853, *BJE* 1/2017, pp. 33-35
- ▣ « Revendication par le maître de l'ouvrage : revendication du seul bien achevé », obs. sous Com., 31 mai 2016, pourvoi n° 14-25999, *BJE* 5/2016, pp. 326-327
- ▣ « L'acquiescement, simple faculté : du rôle du mandataire dans la revendication », obs. sous Com., 5 avr. 2016, pourvois n°s 14-13247 et 14-22733, *BJE* 4/2016, pp. 269-271
- ▣ « Faculté de résiliation des contrats continués : seule la certitude du défaut de paiement impose la résiliation », obs. sous Com., 5 avr. 2016, pourvoi n° 14-21664, *BJE* 4/2016, pp. 263-264
- ▣ « Les médicaments : choses fongibles individualisées ou corps certains ? », obs. sous TCom Nantes, 10 fév. 2016, *BJE* 3/2016, pp. 177-178
- ▣ « Option de continuation ne vaut pas acquiescement à la restitution », obs. sous Com., 12 janv. 2016, pourvoi n° 14-11943, *BJE* 2/2016, pp. 108-110
- ▣ « Revendication d'un bien inclus dans un plan de cession », obs. sous Com., 15 déc. 2015, pourvoi n° 13-25566, *BJE* 2/2016, pp. 112-113
- ▣ « Délimitation du rôle du liquidateur saisi d'une revendication », obs. sous Com., 1^{er} déc. 2015, pourvoi n° 14-19556, *BJE* 2/2016, pp. 110-112
- ▣ « Du liquidateur pris entre deux feux : préserver les biens revendiqués et minimiser les dettes de la procédure », obs. sous Com., 29 sept. 2015, pourvoi n° 13-26529, *BJE* 1/2016, pp. 36-38
- ▣ « Cession de biens susceptibles de restitution : mise en demeure impérative du propriétaire », obs. sous Com., 2 juin 2015, pourvoi n° 14-13116, *BJE* 5/2015, pp. 298-299
- ▣ « Opposabilité de l'ordonnance de restitution au sous-acquéreur », obs. sous Com., 10 mars 2015, pourvoi n° 13-22777, *BJE* 4/2015, pp. 232-233
- ▣ « Immobilisation, incorporation et revendication » obs. sous Com., 10 mars 2015, pourvoi n° 13-23424, *BJE* 4/2015, pp. 230-231
- ▣ « Frais de conservation des biens susceptibles de revendication : une charge de la procédure », obs. sous Com., 13 janv. 2015, pourvoi n° 13-11550, *BJE* 2/2015, pp. 99-100
- ▣ « Transformation de la créance du prix de vente avec réserve de propriété en créance postérieure », obs. sous Com., 4 nov. 2014, pourvoi n° 13-20021, *BJE* 1/2015, pp. 27-28
- ▣ « Revendication des biens transformés sauf réalisation de leur destination », obs. sous Com., 11 juin 2014, pourvoi n° 13-14844, *BJE* 6/2014, pp. 364-365
- ▣ « Demande de restitution : un formalisme publicitaire raisonné », obs. sous Com., 8 juil. 2014, pourvoi n° 13-18471, *BJE* 5/2014, pp. 375-376
- ▣ « Revendication des biens transformés sauf réaliser de leur destination », obs. sous Com., 11 juin 2014, pourvoi n° 13-14.844, *BJE* 5/2014, pp. 364-365
- ▣ « Délai de revendication et respect dû à la propriété », obs. sous Com., 1^{er} avr. 2014, pourvoi n° 13-13574, *BJE* 4/2014, pp. 241-242
- ▣ « Demande en restitution : rappel au formalisme », obs. sous Com., 5 nov. 2013, pourvoi n° 12-25765, *BJE* 1/2014, pp. 32-33
- ▣ « Réserve de propriété : une sûreté sans droit de préférence », obs. sous Com., 15 oct. 2013, pourvois n°s 13-10463 et 12-25993, *BJE* 6/2013, pp. 373-374
- ▣ « Pas de revendication sans demande explicite », obs. sous Com., 12 mars 2013, pourvoi n° 11-24729, *BJE* 4/2013, pp. 228-229
- ▣ « Les sommes d'argent ne se revendiquent pas, elles se déclarent », obs. sous Com., 22 mai 2013, pourvoi n° 11-23961, *BJE* 4/2013, pp. 226-227
- ▣ « Cession d'un bien dont le bail est en cours », obs. sous Com., 5 fév. 2013, pourvoi n° 11-28052, *BJE* 3/2013, pp. 157-159
- ▣ « Propriété et possession l'emportent sur le formalisme de la revendication », obs. sous Com., 11 déc. 2012, pourvoi n° 11-20256, *BJE* 2/2013, pp. 90-91

- ▮ « Qualification de la demande en revendication », obs. sous Com., 13 nov. 2012, pourvoi n° 11-25718, *BJE* 1/2013, pp. 26-27
- ▮ « Précisions sur l'action en restitution », obs. sous Com., 18 sept. 2012, pourvoi n° 11-21744, *BJE* 6/2012, pp. 372-373
- ▮ « Opposabilité d'une réserve de propriété stipulée à l'égard d'un acquéreur déjà détenteur », obs. sous Com., 3 juil. 2012, pourvoi n° 11-20425, *BJE* 5/2012, pp. 291-293
- ▮ « De l'acceptation d'une clause de réserve de propriété par la non-contestation de factures antérieures », obs. sous Com., 31 janv. 2012, pourvoi n° 10-28407, *BJE* 3/2012, pp. 158-160
- ▮ « Comment prouver l'absence de biens revendiqués ? », obs. sous CA Toulouse, 8 nov. 2011, n° 2011/459, *BJE* 2/2012, pp. 93-95
- ▮ « Efficacité de la saisie-attribution en dépit de la liquidation ultérieure du débiteur saisi », obs. sous Com., 3 mai 2011, pourvoi n° 10-16155, *BJE* 4/2011, pp. 254-255
- ▮ « Les conditions de revendication ne méritent pas un renvoi devant le Conseil constitutionnel », obs. sous Com., 15 mars 2011, pourvoi n° 10-40073, *BJE* 3/2011, pp. 194-195

Observations :

-
- ▮ « Adaptation de la procédure de sauvegarde accélérée, siège de la transposition », *Leden* 2021/9, p. 2
 - ▮ « L'affacturage du prix de revente n'en interdit pas la revendication », obs. sous Com., 7 nov. 2018, pourvoi n° 17-20478, *BJE* 2/2019, p. 59
 - ▮ « Adaptation de l'obligation de conserver les biens susceptibles de revendication à la mission de l'administrateur », obs. sous Com., 17 oct. 2018, pourvoi n° 17-16346, *BJE* 1/2019, p. 27
 - ▮ « De la revendication formée sans demande claire ni copie au mandataire », obs. sous Com., 3 oct. 2018, pourvoi n° 17-10557, *Leden* nov. 2018, p. 5
 - ▮ « Rappel des conditions de mise en œuvre de la revendication du prix », obs. sous Com. 14 juin 2017, pourvoi n° 16-11004, *BJE* 5/2017, p. 328
 - ▮ « Restitution et liquidation : retour sur la répartition des compétences avant 2014 », obs. sous Com. 14 juin 2014, pourvoi n° 16-13876, *BJE* 5/2017, p. 327
 - ▮ « De la revendication en nature à la restitution par équivalent », obs. sous Com., 17 mai 2017, pourvoi n° 15-18845, *BJE* 5/2017, p. 327
 - ▮ « Conservation des biens revendiqués : obligation de moyens du liquidateur », obs. sous Com., 4 mai 2017, pourvoi n° 15-22073, *Leden* 7/2017, p. 2
 - ▮ « Une seule revendication par bien et par délai », obs. sous Com., 18 mai 2017, n° 15-23788, *BJE* 4/2017, pp. 283
 - ▮ « Preuve d'une réserve de propriété portée sur les factures : confirmation », obs. sous Com., 20 avr. 2017, pourvoi n° 15-17951, *BJE* 4/2017, p. 283
 - ▮ « Délai de revendication : non-renvoi d'une QPC », obs. sous Com., 7 mars 2017, pourvoi n° 16-22000, *BJE* 3/2017, p. 216
 - ▮ « Sauf publication, la revendication s'impose », obs. sous Com., 29 nov. 2016, pourvoi n° 15-10608, *BJE* 1/2017, p. 35
 - ▮ « La vente en cours de choses futures », obs. sous Com., 2 nov. 2016, pourvoi n° 14-29541, *BJE* 1/2017, p. 35
 - ▮ « Destinataire(s) de la lettre portant demande de revendication », obs. sous Com., 2 nov. 2016, pourvoi n° 14-18898, *BJE* 1/2017, p. 36
 - ▮ « Décompte du délai de saisine du juge-commissaire en revendication », obs. sous Com., 11 oct. 2016, pourvoi n° 14-22616, *BJE* 1/2017, p. 36

- ▣ « L'administrateur n'a pas à dresser l'inventaire », obs. sous Com., 27 sept. 2016, pourvoi n° 14-24993, *BJE* 6/2016, p. 425
- ▣ « L'acquiescement à la revendication, simple faculté », obs. sous Com., 5 avr. 2016, pourvois n°s 14-13247 et 14-22733, *Leden* 6/2016, p. 3
- ▣ « L'obligation de conserver les biens susceptibles de revendication s'étendait au représentant des créanciers », obs. sous Com., 1^{er} déc. 2015, pourvoi n° 14-19930, *Leden*, 1/2016, p. 4
« Responsabilisé du représentant des créanciers n'ayant pas préservé le bien revendiqué », obs. sous Com., 1^{er} déc. 2015, pourvoi n° 14-19930, *BJE* 2/2016, p. 114
- ▣ « Déclaration de réserve ne vaut pas revendication », obs. sous Com., 15 oct. 2013, pourvoi n° 12-25993, *Leden* 11/2013, p. 5
- ▣ « Pas de classement privilégié pour le réservataire de propriété », obs. sous Com., 15 oct. 2013, pourvois n°s 13-10463 et 12-14944, *Leden* 11/2013, p. 4
- ▣ « Interprétation stricte des conditions d'efficacité du nantissement de l'outillage et du matériel », obs. sous Com., 1^{er} oct. 2013, pourvoi n° 12-24558, *Leden* 10/2013, p. 4
- ▣ « L'action en restitution s'étend aux choses fongibles », obs. sous Com., 18 sept. 2012, pourvoi n° 11-21744, *Leden* 9/2012, p. 4
- ▣ « Opposabilité d'une réserve de propriété postérieure à la remise du bien », obs. sous Com., 3 juil. 2012, pourvoi n° 11-20425, *Leden* 8/2012, p. 3
- ▣ « Excès de pouvoir constitué par le refus de reconnaître les droits du gagiste rétenteur », obs. sous Com., 22 mai 2012, pourvoi n° 11-12015, *Leden* 7/2012, p. 2
- ▣ « L'avertissement d'avoir à déclarer doit être adressé au tuteur », obs. sous Com., 6 déc. 2011, pourvoi n° 10-19959, *Leden* 2/2012, p. 2
- ▣ « Perte d'une chance d'éviter l'aggravation d'une insuffisance d'actif : responsabilité du commissaire aux comptes négligent », obs. sous CA Aix-en-Provence, 1^{er} déc. 2011, n° 2011/504, *Leden* 1/2012, p. 6
- ▣ « Le droit du dirigeant objet d'une extension de procédure à la discussion du passif social », obs. sous Com., 22 nov. 2011, pourvoi n° 10-25096, *Leden* 1/2012, p. 2
- ▣ « Mise en liquidation judiciaire d'une société dont la dissolution n'a pas été publiée au RCS », obs. sous Com., 20 sept. 2011, pourvoi n° 10-15068, *Leden* 9/2011, p. 6
- ▣ « Conformité constitutionnelle des modalités de réalisation de l'actif du débiteur en liquidation des biens » obs. sous Com., 7 juin 2011, pourvoi n° 11-40012, *Leden* 7/2011, p. 4
- ▣ « Mise en échec d'une revendication par un gage "tournant" », obs. sous Com., 26 mai 2010, pourvoi n° 09-65812, *Leden* 7/2010, p. 5
- ▣ « Plan de surendettement, auto-entreprise et bénéfice d'une procédure collective », obs. sous Rep. Min., JO 6 avr. 2010, p. 3929, *Leden* 6/2010, p. 2

Directions scientifiques :

- Direction d'une recherche collective « **Les doublons** » avec V. Parisot : recherche engagée au printemps 2021 réunissant 26 membres du CUREJ, laboratoire de droit de l'université Rouen Normandie
Déroulement progressif envisagé : rendez-vous ponctuels pour discussions sur l'avancement des recherches de chacun en vue de la rédaction d'un ouvrage collectif en 2022
- **Les coutures du droit**, Mél. Ph. Théry, avec Cl. Brenner, Ch. Gijsbers, LGDJ, 2022, à paraître
- **Lenteur et droit**, actes de colloque, avec V. Tchen et F. Dessainjean, Mare et Martin, 2022, à paraître

- Co-direction scientifique du colloque « **Lenteur et droit** » avec V. Tchen, organisé par l'association Jurisart en visioconférence depuis l'université Rouen Normandie, le 8 juin 2021
- Responsabilité du chapitre « **Les sociétés face à la crise** », *in* Le droit des affaires, instrument de gestion et de sortie de crise – Les entreprises à l'épreuve de la pandémie, Livre blanc, Association Droit et commerce, LGDJ, 2021
- Présidence de séance « **Les entreprises locales face au droit commercial et au droit de l'entreprise 2.0** », à l'occasion du colloque « Les entreprises locales face aux défis du numérique » organisée par F. Douet le 15 mars 2019
- Direction et ouverture de la conférence d'actualité pour les étudiants rouennais LMD « **Les migrations** », à l'Université de Rouen Normandie, le 5 déc. 2018
- Co-direction scientifique du colloque « **Gastronomie et droit** » avec Anne-Thida Norodom, organisé par l'association Jurisart à l'Université de Rouen, le 7 mars 2017
- Direction d'un atelier « **Comment créer de la présence à distance ?** », au cours de la journée « Réussite des étudiants, échanges et débats sur les pratiques d'enseignement à l'Université » organisée à l'Université de Rouen, le 7 mars 2016
- Présidence de séance « **Lutter contre le terrorisme par le droit** », au cours de la journée d'étude « Les attentats de Paris : analyses croisées » organisée par le CUREJ à l'Université de Rouen, le 19 janvier 2016

Interventions lors de colloques :

- ☛ « **Les détenteurs de capital** » avec Me A. Diesbecq, à l'occasion du colloque « Temps nouveaux pour le droit des entreprises en difficulté, réformes 2021 – mode d'emploi », organisé par L. Sautonie-Laguionie à l'université de Bordeaux, les 20 et 21 octobre 2021
- ☛ « **L'implication des associés** », à l'occasion du colloque « Les dix ans de l'AJDE, un an après : bilan et perspectives d'évolution du droit des entreprises en difficulté », organisé par F. Macorig-Venier, C. Saint-Alary-Houin et M.-H. Monsérié-Bon à l'université Toulouse Capitole, le 15 octobre 2021
- ☛ Contribution à la présentation en ligne de l'ouvrage « **Livre blanc de l'association Droit et Commerce : Le droit des affaires instrument de gestion et de sortie de crise** », le 8 mars 2021
[En ligne ici, à partir de la minute 33'14](#)
- ☛ Table ronde « **La consultation individuelle des créanciers** », à l'occasion du webinaire AJDE « Dispositions Covid : quelles mesures pérenniser ? », avec Maîtres B. Amizet et S. Vigneux, organisé par F. Macorig-Venier et M.-H. Monsérié-Bon, le 16 novembre 2020
- ☛ « **Le mineur et le droit des sociétés** », à l'occasion du colloque « La gestion du patrimoine des mineurs », organisé par F. Julienne à l'université de Bordeaux, le 8 novembre 2019
- ☛ « **Le juge-commissaire, revendications et restitutions** », à l'occasion du colloque AJDE à Toulouse, organisé par O. Staes, le 11 octobre 2019
- ☛ « **La responsabilité des mandataires judiciaires** », table ronde avec Me C. Percheron et Me Pascual, à l'occasion de la journée Responsabilités organisée par A.-A. Hyde à l'université de Rouen Normandie, le 3 octobre 2019
- ☛ « **Les créanciers publics face aux plans** », à l'occasion du colloque « Les créanciers publics face aux procédures collectives », organisé par P. Cagnoli, L. Fin-Langer, Fl. Petit et J. Vallansan à l'université de Caen Normandie, le 7 juin 2019
- ☛ « **La passivité, source de responsabilités et de déchéances en droit des affaires** », à l'occasion du 44^{ème} colloque de l'association Droit et commerce « Réactivité et adaptation dans la vie des affaires », dir. J. Mestre, les 22 et 23 mars 2019

- « **Justice digitale : applications en "faillite"** », à l'occasion du séminaire « De quelle justice le digital est-il le ressort ? », séminaire interdisciplinaire organisé par M. Holzem, à l'université de Rouen Normandie, le 23 janvier 2019
- « **Léo Malet** », à l'occasion d'un colloque « Apprendre, écrire, transmettre : enseigner à l'université au 21^{ème} siècle » organisé à l'Université de Rouen Normandie en l'honneur des Pr. E. Diarra, G. Quintane, D. Van Haeke, le 13 décembre 2018
[Disponible sur le webTV de l'Université Rouen Normandie](#)
- « **L'arbitrabilité des litiges fiscaux** », à l'occasion du colloque « Le règlement des litiges en matière de contrats d'État dans les industries extractives » organisé en l'Université de Rouen en hommage au Pr. E. Kornprobst, le 17 mars 2017
- « **Gastronomie et droit** », rapport de synthèse, colloque organisé par l'association Jurisart à l'Université de Rouen, le 7 mars 2017
Texte disponible sur [HAL](#)
- « **Les fonctions du droit de propriété** », à l'occasion du colloque « Propriété(s) et données », organisé par les laboratoires D@nte et CEDAG et le Centre français de droit comparé sous le Haut-Patronage du Ministère des Affaires étrangères, en l'Université Paris Descartes, le 13 décembre 2016
Texte disponible sur [HAL](#)
- « **Secret des affaires et droit des entreprises en difficulté** », à l'occasion de la conférence « Le secret des affaires » organisé par le Master Droit des affaires, parcours 214, à l'Université Paris Dauphine le 16 juin 2016
- « **Les MARL et le droit de la concurrence** », à l'occasion d'une journée « Actualité des MARL », organisée à l'Université de Rouen le 13 février 2015
- « **Le juge peut-il considérer les comportements du responsable et de la victime (dommages intérêts punitifs, minimisation du dommage) ?** » à l'occasion de la journée d'études « Regards sur le préjudice d'affaires », organisée par l'Association Droit et commerce et l'ASIC au Tribunal de commerce de Marseille le 5 avril 2013
- « **L'affinement des notions de centre des intérêts principaux et d'établissement** » à l'occasion du colloque « Le droit européen de l'insolvabilité à la croisée des chemins », organisé à l'Université de Rouen le 21 septembre 2012
- « **Les deux premières années d'application de la loi de sauvegarde des entreprises** », avant-propos, journée d'étude organisée à l'Université de Rouen, 14 mars 2008